



## **LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE**

Aux représentants des médias

### **Réouverture des WC du parking du Port**

**La Direction de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville de Neuchâtel a décidé de rouvrir dès lundi 27 décembre 2010 les WC du parking de la place du Port fermés depuis quelques semaines suite à un cas d'exhibitionnisme. La surveillance et le nettoyage de ces WC seront accrus.**

L'ouverture provisoire des WC du parking du port durant les Artisanales s'est déroulée sans problème et n'a donné lieu à aucun incident. Forte de cette expérience réussie, la Direction de l'urbanisme et de l'environnement a décidé de rouvrir de façon permanente ces toilettes. Afin de garantir une hygiène et une sécurité optimales dans cet endroit, elle a mandaté une société de sécurité qui effectuera quatre passages par jour dans et autour de ces toilettes à des heures qui varieront continuellement. Les agents de sécurité contrôleront souvent les WC aux heures de sortie des écoliers. Durant la nuit, le parking fait d'ores et déjà l'objet d'une surveillance qui sera étendue aux WC. Dans le même esprit, la Direction de l'urbanisme et de l'environnement a chargé l'entreprise qui nettoie les WC publics de la ville d'augmenter ses passages dans les toilettes du parking du Port. Ceux-ci seront nettoyés quatre fois par jour.

A nouveau ouvertes 24 heures sur 24, les toilettes publiques du parking du port sont désormais sûres et impeccables. Cela est d'autant plus important que Neuchâtel s'apprête à recevoir de nombreux visiteurs durant l'année de son millénaire. Les autorités tiennent à ce qu'ils conservent une image positive de la cité. Et celle-ci passe aussi par la sécurité et la propreté des WC publics. Pour rappel, une analyse plus large est actuellement en cours. Elle vise à améliorer la qualité de l'ensemble des toilettes publiques situées sur le territoire communal.

Neuchâtel, le 27 décembre 2010

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

**Pour de plus amples renseignements :**

**Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'urbanisme et de l'environnement,**

☎ 032/717 76 01, e-mail : [olivier.arni@ne.ch](mailto:olivier.arni@ne.ch)